

Trouver les statuts adaptés à son projet d'installation et se repérer dans les démarches

Objectifs

S'approprier les notions de statut juridique, social, et fiscal et leurs conséquences afin d'être capable de trouver le statut le plus approprié à son projet. Cette formation permet aux stagiaires de prendre les décisions les plus avisées

Pré-requis

Porteurs de projets en amont et/ou en phase d'installation agricole

Contenu

JOUR 1 (demi-journée en visio) - statuts juridiques en agriculture
Définition juridique des activités agricoles, définitions fiscale, sociale et économique de l'activité agricole
Différentes formes juridiques de l'entreprise agricole, individuelle ou en société

JOUR 2 (demi-journée en visio) - statuts juridiques en agriculture
Différents statuts des membres de l'entreprise agricole
S'associer pour gérer le foncier

JOUR 3 (présentiel) - statuts sociaux
MSA : histoire et organisation
Statuts sociaux et conditions d'affiliation (chefs d'exploitation, cotisants solidaires, etc.)
Prestations sociales et la retraite
Cotisations sociales

JOUR 4 (présentiel) - statuts fiscaux et démarches administratives
Bases de la comptabilité et échéances des différentes déclarations relatives à l'exploitation
Enjeux d'un assujettissement à la TVA, se repérer dans la déclaration de TVA
Modalités pratiques et administratives à effectuer lorsque l'on choisit ou que l'on change de régime fiscal
Estimer ses cotisations sociales, l'impôt sur le revenu pour le foyer fiscal, les incidences sur les aides sociales

Méthodes pédagogiques : pédagogie active avec alternance d'apports théoriques, de séquences de travail en individuel, en sous groupe et en groupe.

Modalités d'évaluation des acquis : un questionnaire d'évaluation des acquis et de la satisfaction sera remis en fin de formation.

Dates, lieux et intervenants

07 déc 2020 à distance avec ZOOM
14:00 - 17:30 (3,5hrs)

08 déc 2020 à distance avec ZOOM
14:00 - 17:30 (3,5hrs)

16 déc 2020 Maison des paysans Lieu-dit Le Treuil
09:30 - 17:30 (7hrs) 42330 CHAMBOEUF

21 déc 2020 Maison des paysans Lieu-dit Le Treuil
09:30 - 17:30 (7hrs) 42330 CHAMBOEUF

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhésion à l'ADDEAR (20 € pour les porteurs de projet) + frais pédagogiques (546 €). Prise en charge des frais pédagogiques souhaitée (CPF/Pôle Emploi/VIVEA...). En l'absence de droit à la formation, nous contacter pour convenir d'une contribution accepta

Plus de renseignements

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42
elodie@addear42.fr
ADDEAR Loire
Lieu-dit Le Treuil
42330 CHAMBOEUF
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation : 82420117742

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. / 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

Taux de satisfaction : %

Repas partagé tiré du sac le midi



Modalités d'accès :

Intervenant : Francis Varennes, juriste spécialiste du droit rural

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42

Intervenant : Francis Varennes, juriste spécialiste du droit rural

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42

Intervenante : Jeanne FRACHON, ADDEAR 69

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42

Intervenante : Fanny Broucqsault, AFOCG 69

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42